

Commune de CERVIONE (HAUTE CORSE) 20221

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Date de l'acte : 19 juillet 2019

Suivant acte reçu par Maître Jacques BRONZINI de CARAFFA, notaire associé à BASTIA (20200), 1 Rue Luigi Giafferi,

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil.

Identité des requérants

1°) Madame Faustine SANTUCCI, Retraitée, demeurant à CERVIONE (20221) route du Couvent.

Née à BASTIA (20200), le 22 février 1926.

Veuve de Monsieur Barthélémy BAFFICO.

2°) Madame Françoise Annonciade BAFFICO, Auto-entrepreneur, épouse de Monsieur Jean François Ange OLMICCIA, demeurant à BASTIA (20200) résidence Les Cimes Route de Cardo.

Née à BASTIA (20200) le 25 novembre 1960.

Mariée à la mairie de CERVIONE (20221) le 8 août 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Désignation des Biens

Territoire de la Commune de CERVIONE (HAUTE-CORSE) 20221

Trois parcelles de terre sises sur le territoire de ladite commune,

Cadastrées :

Section	N°	Lieudit	Surface
C	18	CAMPO DI SANTO	00 ha 02 a 95 ca
C	125	CAMPO SANTO	00 ha 06 a 50 ca
C	126	CAMPO SANTO	00 ha 42 a 72 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« *Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.*

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : leandri-bronzini-decaraffa@notaires.fr

Pour avis

Maître Jacques BRONZINI de CARAFFA

Etude de Maîtres
J. BRONZINI de CARAFFA
T. LEANDRI
Notaires Associés
1 rue Luigi Giafferi
Place Saint-Nicolas - 20200 BASTIA